

CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 24 avril 2015  
-----

**PROCES-VERBAL**

**Étaient présents :**

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Didier GUILLAUD, Caroline TOUTAIN, Bernard GIRARD, Valérie AUVRAY, Joël COULOMBEL, Gilbert MEYER, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoints, Annick LAÏCHOUR, Sylvia CALMES, Sandra HANCHARD, Thomas CAILLOT, Kamel LAHSINAT, Robert DUGARD, Claire YOUINOÛ, Joëlle DOUBET, Annie DUHAMEL, Béatrice LEFEL, Isabelle TEURQUETY, Frédéric MAILLET, David CAMPERVEUX, Pierre WEINMANN, Clément DOLPHENS, Micheline CARRÉ, Isabelle GILBERT, Jean-Christophe PERRIN, Armand GEOFFROY, Nicolas GOURY, Gwenaëlle LELARGUE, Conseillers Municipaux.

**Étaient excusés (avec pouvoir) :**

Agnès LANNES, Mehdi KAÏM.

□□□

**1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2015**

Le procès verbal de la séance du 27 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

□□□

**2 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame Françoise GUILLOTIN est désignée en qualité de Secrétaire de Séance, à l'unanimité.

□□□

### **3) COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITE**

Les associations suivantes remercient la Municipalité pour la subvention accordée au titre de l'année 2015 :

- La Fédération Nationale des Combattants Volontaires, section d'Elbeuf,
- L'Union Interprofessionnelle CFDT du secteur Rouen-Elbeuf,
- L'Amicale des anciens élèves du lycée Ferdinand Buisson,
- La Société des Artistes Elbeuf Boucle de Seine,
- L'association Handisup Haute-Normandie,
- Le planning familial 76,
- L'association de Tir de la Région Elbeuvienne,
- Le Foyer « la Ruche ».

L'association des Diabétiques de Haute-Normandie remercie la Municipalité d'avoir mis à sa disposition une salle municipale, à l'occasion du Programme Élan qui s'est déroulé du 20 janvier au 8 avril 2015.



### **4) COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée le 28 mars 2014.

#### **✓ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LA TERRE » - AVENANT N°1**

Est accepté l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de terrains à l'association « La Terre », afin d'entériner le changement de présidence de l'association, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

#### **✓ CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX AU PROFIT DE LA CAF**

Est accepté l'avenant n°1 à la convention consentie avec la Caisse d'Allocations Familiales, en vue de prolonger la mise à disposition de locaux au sein de l'Hôtel de Ville, pour une durée de trois mois du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2015.

#### **✓ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION NIPSTORM**

Est acceptée la convention de mise à disposition à titre gratuit, au profit de l'association Nipstorm, pour l'occupation d'une salle au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison des Associations, en vue d'activités de médias et internet, à compter du 11 avril 2015.

## **5 – SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT – MODIFICATION DES STATUTS**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la dissolution-confusion de Rouen Seine Aménagement avec la Société Publique Locale Rouen Normandie Aménagement, et d'en approuver les statuts correspondants.

*Rapport*

---

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

## **6 – 14 RUE LEFORT – AO 95 – ACQUISITION AUPRES DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE**

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d'acquérir auprès de l'Établissement Public Foncier de Normandie une parcelle située au 14 rue Lefort.

*Rapport*

---

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un garage.

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

## **7 – RUES DE L'ABBE BECQUET ET DES TRAITES – AT 274 ET AT 272 - ÉCHANGE DE PARCELLES ENTRE LA VILLE ET LA METROPOLE ROUEN-NORMANDIE**

Monsieur DOLPHENS propose au Conseil Municipal d'autoriser un échange de parcelles avec la Métropole Rouen Normandie.

*Rapport*

---

Monsieur le Maire ajoute que cet échange de parcelles participe à l'important investissement de la Métropole Rouen Normandie sur cet équipement. Les travaux effectués pour plus de 6 millions d'euros vont permettre d'améliorer les conditions d'accueil des publics, notamment à mobilité réduite, et également des scolaires. En outre, cet équipement va bénéficier aux elbeuviens et plus largement aux habitants du territoire.

Le rapport de Monsieur DOLPHENS, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

## **8 – AUTORISATION DE TRAVAUX – CONSTRUCTION DU GYMNASE DE LA CERISAIE ET DE SES EQUIPEMENTS**

Monsieur MEYER propose au Conseil Municipal d'autoriser le dépôt du permis de construire du nouveau gymnase du site de la Cerisaie.

*Rapport*

---

Monsieur COULOMBEL se félicite de ce beau projet que la ville initie. Les sportifs sont heureux de ce nouveau gymnase qu'ils attendent avec impatience. Ils seront en outre comblés par l'arrivée d'un nouveau minibus au mois de septembre.

Monsieur le Maire souligne que ces deux projets, piscine et gymnase, non seulement renforcent l'offre d'équipement pour les clubs sportifs et les scolaires, mais permettent en outre de faire travailler le tissu économique local. Les entreprises locales qui vont être sollicitées pour construire ces deux beaux équipements vont également en bénéficier.

Le rapport de Monsieur MEYER, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

## **9 – AUTORISATION DE TRAVAUX ECOLES LEFRANÇOIS ET MALRAUX**

Monsieur MEYER propose au Conseil Municipal d'autoriser la signature des autorisations d'urbanisme relatives aux travaux de mise en accessibilité des écoles Lefrançois et Malraux.

*Rapport*

---

Le rapport de Monsieur MEYER, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

## **10A – GARANTIE D'EMPRUNT – FOYER DU TOIT FAMILIAL – RUE DE BOURGTHÉROULDE ET RUE DE THUIT-ANGER – ACQUISITION AMÉLIORATION DE 4 LOGEMENTS – PRET PLUS**

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d'accorder la garantie de la Ville au bailleur social Le Foyer du Toit Familial, pour l'opération d'acquisition amélioration rues de Bourtheroulde et de Thuit-Anger.

*Rapport*

---

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

**10B – GARANTIE D’EMPRUNT – FOYER DU TOIT FAMILIAL – RUE DE BOURGTHEROULDE ET RUE DE THUIT-ANGER – CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS – PRETS PLUS ET PLAİ**

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d’accorder la garantie de la Ville au bailleur social le Foyer du Toit Familial, pour l’opération de construction de 8 logements rues de Bourtheroulde et de Thuit-Anger à Elbeuf sur Seine.

*Rapport*

---

Madame TOUTAIN ajoute que les travaux vont démarrer au cours du second trimestre 2015, avec une livraison prévue en août 2016.

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l’unanimité.

□□□

**11 – GARANTIE D’EMPRUNT SA HLM DE LA REGION D’ELBEUF – EXTENSION ET AMENAGEMENT DES LOCAUX LOUES A POLE EMPLOI – PRET ARKEA BANQUE**

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d’accorder la garantie de la Ville à la SA HLM de la région d’Elbeuf pour l’extension et l’aménagement des locaux loués à Pôle Emploi, situés rue Poussin.

*Rapport*

---

Monsieur le Maire souligne que ce projet participera à améliorer d’une part les conditions d’accueil des demandeurs d’emploi du territoire elbeuvien, et d’autre part les conditions de travail des agents du Pôle Emploi.

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l’unanimité.

□□□

**12 – MAINTIEN DE LA GRATUITE DES DROITS DE STATIONNEMENT SUR LES EMPLACEMENTS PAYANTS DE LA VILLE POUR LES VEHICULES DITS ELECTRIQUES**

Monsieur GUILLAUD propose au Conseil Municipal de maintenir la gratuité du stationnement des véhicules électriques sur le périmètre payant de la Ville.

*Rapport*

---

Monsieur GOURY rappelle, comme évoqué en séance du 27 juin 2014, que le terme de véhicule « décarboné » est erroné, et l'argument assez fallacieux, le bilan carbone d'un véhicule électrique étant assez peu flatteur comparé à un véhicule thermique moderne, dans la mesure où les méthodes de production de l'énergie électrique, la fabrication du véhicule en elle-même, ainsi que les méthodes d'extraction des batteries sont excessivement néfastes pour l'environnement.

Monsieur GOURY regrette par ailleurs que cette gratuité ne s'applique qu'aux véhicules électriques, ceci constituant une certaine discrimination sociale eu égard au coût de ces véhicules réservés à des acheteurs qui ont des moyens, alors que d'autres mériteraient, ne serait-ce que par souci d'équité, de bénéficier aussi de la gratuité du stationnement. C'est pourquoi les élus du groupe « Elbeuf Bleu Marine » voteront contre cette délibération.

Monsieur le Maire n'accepte pas que Monsieur GOURY emploie le qualificatif de « fallacieux », par respect pour l'administration qui travaille à la rédaction de ces délibérations.

Concernant la gratuité, Monsieur le Maire précise que cette délibération va dans le sens d'une évolution sur le territoire de la Métropole, et ajoute que les élus majoritaires considèrent qu'il est important d'accompagner et de permettre aux ménages qui le souhaitent d'acquérir ce genre de véhicule.

Le rapport de Monsieur GUILLAUD, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 voix contre (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

### **13 – GROUPEMENT DE COMMANDES – FOURNITURES DE VEGETAUX- AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT**

Madame YOUINOU propose au Conseil Municipal d'adopter la proposition de groupement de commandes portant sur les végétaux, avec les villes de Cléon, Saint Pierre les Elbeuf et La Londe.

*Rapport*

---

Madame GILBERT déclare que les élus du groupe « Elbeuf Bleu Marine » voteront pour cette délibération qui va dans le bon sens des économies, mais elle regrette que ces commandes groupées ne puissent se faire en favorisant les sociétés d'horticulture locales, ou tout au moins normandes. Les règles des marchés publics l'interdisent, mais les beaux discours sur l'écologie, ou sur la défense des entreprises locales, resteront lettres mortes tant que les collectivités se plieront à ces règles injustes.

Monsieur le Maire répond que Madame GILBERT, en tant qu'élue de la République, se doit de respecter les lois de la République, et rappelle, comme l'a dit Madame GILBERT, que la Ville est soumise au Code des Marchés Publics, qui s'applique à toutes les communes.

Il précise que l'objectif de ces groupements de commandes n'est pas uniquement de réaliser des économies, mais aussi de rationaliser le travail. Les participants souhaitent être plus forts à plusieurs, c'est l'idée de ces groupements de commandes que la Métropole a déjà initiés pour d'autres marchés.

Madame GILBERT répond qu'elle applique la loi, qu'elle vote pour la délibération, mais qu'elle le regrette.

Le rapport de Madame YOUINOU, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

## **14 – CONCOURS DES VILLES ET MAISONS FLEURIES 2015**

Madame LAÏCHOUR présente au Conseil Municipal les dispositions régissant le concours des villes et maisons fleuries de la Ville.

*Rapport*

---

Monsieur le Maire ajoute que ce concours contribue à l'embellissement de la Ville, complète les efforts de la Municipalité, en y associant les habitants.

Le rapport de Madame LAÏCHOUR, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

## **15 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES – MODIFICATION DE LA SUBVENTION ALLOUEE A LA COMPAGNIE LOGOMOTIVE THEATRE**

Madame AUVRAY propose au Conseil Municipal de modifier le montant de la subvention allouée à la compagnie Logomotive Théâtre.

*Rapport*

---

Monsieur le Maire souligne que cette subvention ne représente pas l'ensemble de l'aide en nature que la Ville octroie à toutes les associations. Les coûts chiffrés en particulier pour la Logomotive Théâtre représentent plus de 14 000 €, comprenant la mise à disposition des équipements, du chauffage, de l'entretien, de l'assurance de ces derniers.

Le rapport de Madame AUVRAY, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

## **16 – CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Monsieur GIRARD présente au Conseil Municipal la Convention Locale d'Éducation Artistique et Culturelle.

*Rapport*

---

Monsieur GOURY déclare que les élus de la minorité voteront pour cette délibération, bien qu'il apparait que ce contrat soit concomitant avec la réforme des rythmes scolaires à laquelle ils se sont opposés. Cette réforme a malheureusement été appliquée, mais Monsieur GOURY et les élus de son groupe pensent qu'il serait dommage d'ajouter un poids supplémentaire à ces enfants en les privant d'activités culturelles pendant le temps périscolaire.

Monsieur le Maire remercie les élus du groupe « Elbeuf Bleu Marine » d'approuver cette délibération, et précise que cette délibération n'est pas concomitante avec la réforme des rythmes scolaires qui est menée dans les écoles elbeuviennes depuis 2 ans. Il s'agit ici d'activités proposées uniquement sur le temps scolaire.

Le rapport de Monsieur GIRARD, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

### **17 – FESTIVAL « CURIEUX PRINTEMPS » - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

Madame AUVRAY propose au Conseil Municipal de collaborer avec la Métropole Rouen Normandie afin d'organiser un spectacle à l'occasion du festival « Curieux Printemps ».

*Rapport*

---

Le rapport de Madame AUVRAY, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

### **18 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - MODIFICATION**

Madame HANCHARD propose au Conseil Municipal de procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal siégeant à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Monsieur le Maire a reçu les listes candidates suivantes :

Pour la liste Elbeuf l'avenir ensemble :

**Titulaires :**

- Caroline TOUTAIN  
- Gilbert MEYER  
- Sandra HANCHARD  
- Didier GUILLAUD

**Suppléants :**

- Frédéric MAILLET  
- Abdoulaye SALL  
- Sylvia CALMES-BRUNET  
- Pierre WEINMANN

Pour la liste Elbeuf Bleu Marine :

**Titulaire :**

- Nicolas GOURY

**Suppléant :**

- Isabelle GILBERT

Sont désignés :

Titulaires :

- Caroline TOUTAIN, par 25 voix
- Gilbert MEYER, par 25 voix
- Sandra HANCHARD, par 25 voix
- Didier GUILLAUD, par 25 voix
- Nicolas GOURY, par 6 voix

Suppléants :

- Frédéric MAILLET, par 25 voix
- Abdoulaye SALL, par 25 voix
- Sylvia CALMES-BRUNET, par 25 voix
- Pierre WEINMANN, par 25 voix
- Isabelle GILBERT, par 6 voix

□□□

### **19 – PERSONNEL MUNICIPAL – TRANSFORMATIONS DE POSTES**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de transformer des postes d'agents municipaux.

*Rapport*

---

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

### **20 – PERSONNEL MUNICIPAL – RENOUELEMENT DE CONTRAT**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement du contrat d'un agent affecté au service Police Municipale.

*Rapport*

---

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

**21 – PERSONNEL MUNICIPAL – AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT ET FIXATION DE LA REMUNERATION**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la signature de contrat d'un agent municipal.

*Rapport*

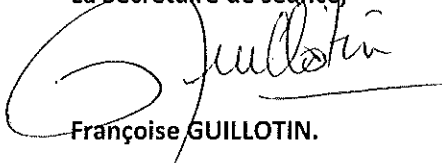
---

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.

La Secrétaire de séance,



Françoise GUILLOTIN.